

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public, que la SARL SWISS-PARK a demandé auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une autorisation relative à l'exploitation d'un parking mécanique à Dippach, 6, rue des Romains, pour le compte de la Maison Sgreccia.

La présente publication a été faite en vertu de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Schouweiler, le 10 septembre 2026

La bourgmestre,

(s.) Manon BEI-ROLLER



Le secrétaire,

(s.) Ben FUNCK